



SAINT-MAURICE 2006/07

*Investigations sur la Place du Parvis et le
Parvis de l'église.*

Fouilles archéologiques et sondages géoradar

A. Antonini
J.-C. Moret

Décembre 2007

Investigations sur la Place du Parvis et sur le Parvis de l'église

A. Antonini, J.C. Moret

Rapport de décembre 2007

Table des matières

- I. Contexte général
 - II. Les découvertes sous la Place du Parvis (2006-2007)
 - 1. Le sondage ouest (W)
 - Les vestiges d'un bâtiment romain avec hypocauste
 - L'exhaussement de la place après l'abandon du bâtiment
 - 2. Le sondage est (E)
 - Les vestiges de la rue antique
 - L'abandon de la voie et les tombes du haut Moyen Age
 - Les niveaux de la place après l'abandon du cimetière
 - II. Les vestiges anciens repérés dans la cité par le chanoine Bourban (1911)
 - Les vestiges sous l'ancienne route cantonale
 - Les vestiges sous la Place du Parvis
 - Les vestiges sous la Grand'Rue
 - Autres découvertes plus éloignées
 - III. La prospection au géoradar (2007)
 - Les résultats de la place du Parvis
 - Les résultats du Parvis de l'église
 - IV. Bilan
- Annexes :
- Extrait du rapport de l'analyse par géoradar (Jürg Leckebusch)
 - Listing des structures repérées par le géoradar avec les niveaux respectifs
 - Figures

I. Contexte général

En 2006, la Commune de Saint-Maurice décide de planter des arbres sur la Place du Parvis. Lors des premiers travaux de terrassement le long de la partie nord de la place, les ouvriers tombent rapidement sur des vestiges archéologiques. Le conseil communal arrête alors les excavations et prévient aussitôt l'archéologue cantonal, François Wiblé, qui mandate le bureau TERA Sàrl (Sion) pour procéder à une première évaluation (**Fig. 1**).

Celle-ci est effectuée dans l'urgence le 6 septembre. Elle conclut à la présence d'importants vestiges d'époques romaine et médiévale, notamment un bâtiment romain doté d'une salle chauffée et deux sépultures appartenant à un cimetière du haut Moyen Âge. Ces découvertes amènent le conseil communal à revoir son plan d'aménagement de la place. Une intervention plus approfondie des archéologues, du 18 au 27 avril 2007, permet de fouiller et de documenter les vestiges mis au jour dans les sondages tout en agrandissant le sondage oriental afin de dégager en entier les tombes. Cette extension débouche au recoupement d'une des rues de l'antique *Acaunus*, une découverte inédite pour la ville.

Si l'on fait abstraction des importantes fouilles engagées dans l'Abbaye, les investigations archéologiques entreprises sur la place du Parvis sont les premières au centre ville depuis les observations du prieur Bourban dans les années 1911. Les vestiges apparus dans les sondages étaient en outre tellement prometteurs qu'il a été convenu, en accord avec la commune et l'Archéologie cantonale, de procéder à une prospection par géoradar de la place afin de définir l'étendue des vestiges archéologiques sans perturber le terrain. Cette analyse non-destructive a également été appliquée à la place du Parvis de l'église, où l'on soupçonnait la présence d'importants restes d'une deuxième église du haut Moyen Âge. Ces travaux ont été effectués les 11 et 12 juin 2007 par le bureau TERRA-Vermessungen de Zurich.

II. Les nouvelles découvertes sous la Place du Parvis (2006-2007)

Les trois sondages entrepris en face de l'hôtel de ville sont d'un intérêt inégal. Le sondage médian (**Fig. 1 et 2 : M**) coïncide avec l'emplacement d'une canalisation en béton et d'une souche d'arbre, empêchant l'exploration du sous-sol en profondeur. Nous présentons donc ci-dessous uniquement les vestiges repérés dans les sondages amont, côté Basilique (**W**), et près de la Grand'Rue (**E**).

1. Le sondage ouest (**W**)

Les vestiges d'un bâtiment romain avec hypocauste

Le sondage ouest a permis de repérer un local d'époque romaine chauffé par le sol, conservé à environ 1 m sous le niveau actuel de la place. De ces aménagements, seul le fond de l'hypocauste (*area*) délimité à l'ouest par un mur en maçonnerie a été dégagé (**Fig. 3 et 4**). Le mur a une orientation générale nord-sud (**Fig. 1, UT4**). Il a été repéré en limite du sondage, si bien que seul le parement oriental a pu être dégagé. On ignore donc l'épaisseur de la maçonnerie, et s'il s'agit d'un mur de façade ou d'une cloison séparant deux pièces du bâtiment. Ce mur est conservé sur une hauteur de 60 cm à partir du fond de l'hypocauste. Il est formé de pierres de taille moyenne (environ 20-25 cm), régulièrement lités et liés par un mortier gris-beige.

L'*area* de l'hypocauste est constituée par un sol de mortier au tuileau (**Fig. 4, UT7**) qui, au contact avec le mur, forme un bourrelet d'étanchéité en quart-de-rond. Sur cette *area*, étaient disposées, à distance régulière, des pilettes destinées à soutenir le sol supérieur de l'hypocauste et permettre ainsi le passage de l'air chaud sous le niveau de circulation. De ces pilettes, constituées par des carreaux de terre cuite superposés, deux ont été repérées

dans l'espace fouillé : la première est composée d'un seul élément (**Fig. 4, UT8**), tandis que la seconde n'est visible que par son négatif (format des carreaux : 30 cm de côté, 6 cm d'épaisseur, distance entre les deux pilettes 50 cm).

Le grand nombre de fragments de *tubuli*¹ récolté sans la démolition comblant l'hypocauste atteste que l'air chaud circulait non seulement au-dessous du sol, mais également dans les parois par ces tuiles creuses et était évacué par des cheminées au niveau de la toiture.

La fine couche de cendres noires (**UT6**) recouvrant la surface de l'area résulte de l'utilisation de l'hypocauste. Elle provient de foyers (*praefurnium*) alimentant le système de chauffage en air chaud par une ouverture aménagée dans l'un des murs de la pièce. Ces foyers, situés à l'extérieur du local, n'ont pas été repérés.

L'exhaussement de la place après l'abandon du bâtiment

Après la démolition du bâtiment, l'espace de l'hypocauste est comblé jusqu'à la hauteur de l'arase du mur par une couche de démolition de 60 cm d'épaisseur (**Fig. 4, UT5**). Cette couche comporte des fragments de mortier similaires à ceux du mur, des débris de *tubuli* provenant du système de chauffage des parois ainsi que des tuiles provenant de la toiture (*tegulae* et *imbrices*²). Du mobilier a été récolté dans cette couche de démolition : une aiguille en os, un bord de gobelet en verre, un fond de céramique à pâte grise et plusieurs tessons de céramique commune à pâte claire ainsi qu'une panse d'amphore. La présence d'un fond de gobelet à revêtement argileux donne une datation à partir du II^e s. apr. J.-C.

Au-dessus de cette couche de démolition, on trouve un épais remblai brun sombre (**Fig. 4, UT2**) qui correspond à une surélévation du sol d'environ 50 cm. Ce remblai contient des petits blocs de calcaire, ainsi que des éléments de démolition épars (fragments de briques et de tuiles, nodules de charbon de bois et de mortier de chaux blanchâtre).

Malgré la distance séparant les sondages (15 m), nous proposons de corréliser cette couche avec le remblai de nature similaire (**UT17**) observé dans le sondage Est, où il est antérieur aux tombes jumelées du haut Moyen Âge. Ces travaux de terrassement sont donc intervenus avant l'installation du cimetière ou peut-être pour l'aménagement de celui-ci.

Une grande fosse (**Fig. 4, UT3**, diamètre à l'ouverture 80 cm) repérée dans l'angle sud-ouest du sondage, perce le remblai UT2 jusqu'à l'arase du mur romain et indique l'existence d'un ancien niveau de marche à la surface ce remblai.

Un dépôt cendreuse noir (**Fig. 4, UT13**, épaisseur moyenne 15 cm) vient couvrir ensuite une grande partie de la Place du Parvis. Il scelle en effet non seulement le remblai UT2, mais aussi les tombes mises au jour dans le sondage Est. Sa nature hétérogène ainsi que la présence de débris de maçonnerie et de planches carbonisées indiquent qu'il s'agit des déblais d'un incendie, remaniés ou réutilisés pour le terrassement de la place. Il est tentant de mettre cet événement en relation avec le grand incendie de 1693 qui détruisit la cité.

La partie supérieure de la séquence correspond à des recharges modernes (**Fig. 4, UT1a-b**). De bas en haut, on trouve tout d'abord un remblai gris-beige, peut-être antérieur à la dernière réfection du pavage de la place (XIX^e ou XX^e siècle ?). Cette première recharge est scellée par la chaille et le sable de pose du pavage actuel.

¹ *Tubuli* : briques creuses en terre cuite plaquées contre les murs des hypocaustes pour former des canalisations verticales permettant le chauffage des parois et l'évacuation de l'air chaud vers les toits.

² *Tegulae* : tuiles plates à rebords posées sur la charpente. Les joints entre ces tuiles sont recouverts par des *imbrices*, des tuiles semi-cylindriques qui assurent l'étanchéité.

2. Le sondage est (E)

Les vestiges de la voie antique

L'approfondissement du sondage entre le profil nord et les tombes médiévales a permis de mettre au jour une voie antique parfaitement conservée et de préciser son orientation générale (**Fig 2, UT14 et Fig. 5**). Il s'agit du premier tronçon de rue de la ville antique de Saint-Maurice (*Acaunus*).

La voie se présente, dans son état le plus ancien, sous l'aspect d'un cailloutis dense et compact, formé de petits et moyens galets émoussés (diamètre 3 à 15 cm) disposés jointivement pour former une surface régulière et fortement indurée (**Fig. 6-8**). La chaussée, très faiblement bombée, accuse un léger pendage vers l'est, de façon à faciliter l'évacuation des eaux de ruissellement vers la plaine du Rhône. La largeur de la voie n'a pas pu être déterminée. Le bord occidental se situe hors de l'emprise du sondage. Le bord oriental semble coïncider avec l'amorce d'une dépression orientée parallèlement au tracé des ornières. Cette dépression pourrait correspondre au fossé longeant le bord aval de la voie.

Le dégagement minutieux de la voirie a permis de repérer, en plan et en coupe, deux ornières parallèles, imprimées dans la surface du cailloutis, résultant d'un tassement dû au passage répété de chars (**Fig. 7**). La largeur des ornières varie entre 10 cm (ornière amont) et 15 cm (ornière aval), avec une profondeur moyenne de 3 cm (profil en U ouvert). L'entraxe séparant les deux ornières est de 1,20 m, distance qui correspond grossièrement à la largeur supposée des essieux des chars antiques.

Le sens des ornières correspond à un axe de circulation nord-sud, dont l'orientation générale est similaire à celle de la Grand'Rue. On peut se demander si ce parallélisme avec la rue actuelle indique une continuité de cette artère de l'agglomération aigaunoise, dont le tracé a été simplement décalé de quelques mètres vers l'est. Serait-on alors en présence de l'axe principal traversant l'agglomération desservant la haute vallée du Rhône et les passages alpins dans l'Antiquité ?

Les recharges successives de la chaussée indiquent une longue utilisation de cette voirie, son entretien régulier et son adaptation aux transformations urbaines (**Fig. 7-8, UT18 à 22**). Au-dessus du cailloutis, une série de remblais contenant des débris de démolition (fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, briques, nodules de mortier au tuileau) attestent un exhaussement de la voie à plusieurs reprises sur une épaisseur de 50 cm. Le cailloutis aménagé à la surface de cette séquence (**Fig. 7-8, UT9**) correspond manifestement au dernier état conservé de la chaussée. Il est constitué de petits galets ronds disposés sur un seul lit, formant un niveau de circulation compact et légèrement bombé.

Compte tenu de ces recharges, il faut se demander, si la première surface attestée avec les ornières est vraiment le niveau le plus ancien de la voie ou s'il s'agit déjà d'une recharge. Etant donné la parfaite conservation de la chaussée, nous nous sommes abstenus d'approfondir le sondage afin de ne pas prêter à une éventuelle mise en valeur future.

Il se pose également la question de la datation des différentes recharges de la rue et du rapport chronologique avec le bâtiment romain repéré à l'est. En effet, aucun élément de datation n'est apparu durant la fouille. La surface de la première voie se situe à la même altitude que l'*area* de la salle hypocaustée. S'ils sont contemporains, il faut alors supposer que le sol de la pièce chauffée était surélevé par rapport à la route. Dans le cas contraire, ce local fonctionnerait avec une des autres recharges de la voie.

La voie dégagée à St-Maurice s'ajoute aux tronçons de rues antiques découvertes dans le cadre des agglomérations romaines du Valais, notamment à Massongex (Rue de la Gare et thermes), à Martigny ou à Sion dans un contexte péri-urbain (fouilles de la place des Remparts de 2006). La largeur moyenne de ces rues varie de 4,50 m à Sion jusqu'à 10 m pour Martigny.

L'abandon de la voie et les tombes du haut Moyen Age

Le dernier état de la voie antique (UT9) est scellé par un remblai (UT17) généralisé qui semble recouvrir également l'hypocauste remblayé du bâtiment romain (corrélation hypothétique des couches UT17 et UT2). Dans ce remblai, deux tombes jumelées du haut Moyen Age ont été implantées, elles font partie d'un cimetière dont les limites ne sont pas encore connues (**Fig. 5**).

Les deux tombes fouillées dans l'angle sud-ouest du sondage (UT10 et 12) sont des coffres maçonnés juxtaposés l'un à l'autre. Leur insertion similaire ainsi que l'absence de recoupement indiquent qu'elles sont contemporaines ; leur typologie (forme anthropomorphe convexe) suggère une datation entre le VI^e et le VIII^e siècle apr. J.-C., sur la base des parallèles fouillées au Martolet, dans la cour de l'abbaye. Leur orientation ouest – est (avec la tête à l'ouest) suit la règle des cimetières chrétiens.

La couverture, 4 à 5 dalles de calcaire gris pour chacune des tombes, a été trouvée intacte, si bien que l'intérieur des coffres était quasiment libre de sédiments (**Fig. 9**).

Les murets latéraux comportent deux lits de gros moellons de calcaire et de tuf taillé (pour le lit supérieur de la tombe septentrionale UT10) ainsi qu'un troisième lit de réglage, constitué de petits blocs non taillés et de fragments de tuiles, qui sert d'assise à la couverture. Des restes de mortier fusé, repérés sur les dalles de couverture ainsi que dans la maçonnerie des murets, montrent que les pierres n'étaient pas montées à sec.

Les coffres se distinguent par une forme légèrement anthropomorphe, plus large dans la partie médiane (50 à 55 cm) qu'aux extrémités (25 à 30 cm). Le rétrécissement prononcé de l'extrémité occidentale, combiné avec une dalle de calcaire, respectivement un fragment de tuile en guise de coussin, constitue une sorte de niche céphalique (**Fig. 10**).

Les squelettes, très bien conservés, sont inhumés sur le dos, avec les jambes en extension et les mains posées sur le bassin (croisées ou simplement superposées ?). Le caractère très lâche des connexions anatomiques et les nombreux déplacements d'os confirment une décomposition en milieu ouvert et l'absence d'un linceul.

Le squelette sud (UT12) a des dimensions conformes au contenant. Le crâne, qui a basculé sur l'épaule droite, reposait à l'origine sur le fragment de tuile servant de coussin. Le squelette de la tombe nord est par contre beaucoup plus petit que le coffre, et les pieds du corps étaient appuyés verticalement contre la paroi. Curieusement, on n'a pas choisi de placer le corps avec la tête sur le coussin. Pour l'inhumation de cet individu, une tombe plus ancienne a peut-être été réutilisée ou alors, elle n'était pas prévue pour lui. Aucune des tombes n'a livré de mobilier, ce qui est courant à l'époque du haut Moyen Age pour une civilisation chrétienne romanisée.

A l'issue de la fouille, en guise de protection pour d'éventuelles explorations futures, les tombes avec les squelettes ont été recouvertes de sable, de même que les vestiges de la voie antique. Ensuite, la couverture des tombes a été remise en place avant que le sondage soit comblé.

Les niveaux de la place après l'abandon du cimetière

Le niveau d'apparition des sépultures se situe 25 cm au-dessus de la couverture des coffres. Il est scellé par le même dépôt cendreux et noirâtre (UT13) déjà repéré dans le sondage ouest. Ce dépôt pourrait être nettement plus récent que les tombes vu la présence de plusieurs fosses s'ouvrant à sa base. Entre l'utilisation de cet espace comme cimetière et l'aménagement des structures plus récentes, la place pourrait avoir changé de fonction et le niveau d'utilisation avoir été abaissé.

Le haut de la séquence comprend les recharges modernes liées à l'aménagement de la place actuelle : des graviers gris (UT1c) et le lit de pose (UT1b) des pavés modernes (UT1a).

II. Les vestiges anciens repérés dans la cité par le chanoine Bourban (1911)

Dans le cadre d'un bilan général, il nous a paru intéressant d'intégrer dans ce rapport les découvertes archéologiques effectuées en 1911 par le chanoine Bourban en divers points de la vieille ville (notamment dans la zone de la Place du Parvis), lors de l'aménagement des canalisations de la ville. Ces découvertes sont présentées ci-dessous de manière très brève, dans la mesure où il n'est pas possible de les situer et de les dater avec précision. Avant d'évaluer cette ancienne documentation, il faut rappeler que les travaux du chanoine étaient effectués dans l'urgence et ne bénéficiaient pas du soutien des autorités de l'époque.

- Les références de niveau indiquées par Bourban sont données par rapport au niveau de circulation de 1911, qui ne correspond pas forcément à celui d'aujourd'hui !

- Les numéros renvoient au plan **Fig. 12** sur lequel les découvertes sont localisées approximativement par des étoiles.

Les vestiges sous l'ancienne route cantonale

1. de haut en bas :
 - un sol en mortier ;
 - un canal en maçonnerie du XVIII^e s ;
 - un canal en bois remplaçant un canal en pierre ;
 - à 2,70 m sous le niveau de la rue (1911), un canal d'une grande source.
Ce canal correspond sans doute au débouché de la source du Martolet actuellement visible à l'air libre derrière le mur de clôture séparant le trottoir du domaine de l'Abbaye.
2. en bordure du trottoir, près de l'angle du mur de clôture de l'Abbaye, à 1,60 m sous le niveau de la rue (1911) : un sol en mortier au tuileau d'une maison.
3. en face de l'entrée de l'Abbaye : une canalisation romaine comportant 4 « pavés romains superposés » (sic).
4. près du parvis de la basilique : une maçonnerie appartenant à une « dépendance de l'hôtel de ville ». Bourban fait référence à l'hôtel de ville indiqué sur la gravure de Merian en 1640.
5. devant le parvis de la basilique, à 0,25 m sous le sol de 1911 : un sol en mortier présentant une surface rouge au tuileau ; une grande surface qui s'étend en direction de la grille qui fermait l'accès à l'église en 1911.
Il s'agit sans doute du sol de l'abside de « l'église du Parvis » dont la façade nord a été découverte sous la maison Panisset.
6. près du parking actuel, au pied du rocher : des tombes et des débris romains.

Les vestiges sous la Place du Parvis

- 7 et 8. devant l'hôtel de ville actuel, de haut en bas :
 - à 0,90 m sous le niveau de la rue (1911) : 3 tombes en tuiles à rebords, dont un *locus bisomnus* (tombe jumelée) ;
 - à 1,30 m sous le niveau de la rue (1911) : 3 tombes maçonnées anthropomorphes et un mur de 1,30 m d'épaisseur ;
 - à 2,00 m sous le niveau de la rue (sous ces tombes) : un sol en mortier à surface rouge, délimité à l'ouest par un mur de refend de 43 cm de largeur ;
 - sous ce sol : une "abondante fontaine d'eau".
9. au niveau du carrefour de la Place du Parvis : une maison romaine en petit appareil.

Les vestiges sous la Grand'Rue :

10. un mur d'une maison romaine.
11. à 1,00 m sous le niveau de la rue (1911) : une tombe.

Autres découvertes plus éloignées :

12. église Notre Dame « sous le bourg » (cure de Lavey), mentionnée en 1178, démolie en 1810.

13. des tombes à l'angle du bâtiment.
14. - à 0,63 m sous le niveau de la rue (1911) : un sol en *opus spicatum*;
- à 1,15 m sous le niveau de la rue (1911) : un sol en mortier.
15. les vestiges d'un arc reliant les façades, qui pourrait correspondre à celui représenté sur la gravure de Merian en 1640.

III. La prospection par géoradar (2007)

La prospection par géoradar a été effectuée par Ilona Capiti et Jürg Leckebusch du bureau TERRA-Vermessungen, Zurich (**Fig. 13**). Les données de terrain du 11 et 12 juin 2007 ont fait l'objet d'une interprétation et d'un rapport qui nous a été transmis le même mois (cf. annexe). Pour valider cette méthode d'analyse, deux zones tests ont été retenues en fonction de l'actualité des découvertes : la place du Parvis et la zone devant l'entrée de l'église.

Dès le début, les résultats se sont révélés prometteurs. Le rapport et les discussions avec les spécialistes nous ont en effet fourni des indications précieuses de la densité des vestiges présents dans le sous-sol. Des mesures de préservation ou de prévention pourront maintenant être appliquées pour tous nouveaux travaux affectant ces zones (réaménagement urbanistique ?) (**Fig. 14-17**).

La comparaison des données fournies par le géoradar et des vestiges repérés lors des fouilles ont montré aussi que les résultats doivent être évalués avec prudence, la mesure par géoradar étant basée sur l'interprétation d'ondes renvoyées par le sous-sol (**Fig. 14** exemple de mesures à 0,8 m de profondeur). Après analyse, il faut bien convenir que cette méthode de prospection comporte certaines limites techniques dont il faut tenir compte :

- Dans certaines zones n'apparaît aucun vestige. C'est notamment le cas dans la partie sud de la place du Parvis traversée par plusieurs canalisations et sur les surfaces récemment ouvertes (l'hypocauste de notre sondage W n'est pas visible, ni la voie du sondage E). Cela ne signifie pas pour autant que ces zones soient dépourvues de tout vestige et que les maçonneries repérées à côté soient détruites. Les ondes du géoradar sont en effet influencées par de nombreux paramètres (composition des couches, présence d'eau, proximité de canalisations) qui peuvent perturber la vision du sous-sol.

- La profondeur d'enfouissement des vestiges présente également une marge d'erreur, comme le montre le sol de l'hypocauste de la Place du Parvis dont l'altitude indiquée par le géoradar se situe 50 cm plus bas que le sol réellement dégagé (sous réserve qu'il s'agit bien du même !). Les mesures données par le géoradar sont donc indicatives. En revanche, les axes et l'épaisseur des anomalies observées sont fiables.

- Les vestiges détectés par le géoradar présentent un léger décalage vers le nord par rapport au relevé cadastral des maisons : les mesures se superposent en effet aux façades des maisons constituant le bord nord de la place du Parvis et la façade de la maison Panisset (**Fig. 15**). Cette superposition résulte d'une erreur du cadastre par rapport au relevé géoradar qui s'oriente par GPS. Pour interpréter les données concernant le parvis de l'église et les mettre en rapport avec les vestiges repérés par les fouilles, nous avons donc dû décaler le plan du Géoradar vers le sud. La tombe située par le géoradar sur la Place du Parvis, à l'emplacement du sondage oriental E (**Fig. 15, n°76**), ne correspond ainsi probablement pas aux tombes que nous avons fouillées, mais à une nouvelle tombe située plus au sud (**Fig. 18**).

Les résultats de la place du Parvis

Au sud, la présence de nombreuses canalisations à différents niveaux de profondeur a empêché de voir d'éventuels vestiges dans le sous-sol. Les meilleurs résultats ont été

obtenus sur la moitié nord de la place, où le géoradar a détecté toute une série de vestiges de différentes natures (sol, murs, tombes, autres constructions) qui indiquent une grande potentialité du sous-sol.

Dans l'angle nord-ouest de la place, le géoradar confirme l'existence du local chauffé et détecte l'*area* de l'hypocauste (avec ses pilettes) sur une surface d'au moins 15 m² (**Fig. 15, n°63-64**). La limite occidentale de ce local se prolonge clairement vers l'est (**n°71**), où il forme un angle droit très net : le mur **n°72** semblerait constituer la limite méridionale du bâtiment.

Un troisième tronçon de mur (**n°73**) pourrait fonctionner avec l'hypocauste : sa semelle de fondation et son arase se situant au même niveau que celles des deux premiers murs. L'orientation du mur, oblique par rapport aux deux premiers et par rapport à la voie romaine, semblerait cependant indiquer que cette 3^e maçonnerie appartient à un ensemble plus récent. Où se situe alors la limite orientale du bâtiment et la limite qui le sépare de la rue antique ? Seule l'ouverture d'une fouille en plan permettrait d'analyser en détail le bâtiment, de repérer ses cloisons internes, ses transformations et ses relations chronologiques avec la rue romaine maintes fois surélevée.

Les deux murs orientés nord-sud (**n°81 et 83**) repérés à l'est du mur oblique n°73, pourraient participer d'un seul aménagement. Ils s'insèrent à la même profondeur que l'état le plus récent de la voie romaine et que les tombes n°87 et n°89, si bien qu'il est impossible de les sérier. Il peut s'agir d'un aménagement lié à la voie romaine (élément de portique, bordure ou accotement du dernier état de la voie ?), d'une structure médiévale contemporaine des tombes (marquage au sol d'une sépulture, seuil ?) ou encore d'une structure plus récente (lambeau de sol ?). Leur faible épaisseur moyenne (7cm) soulève également la question de leur nature exacte (assise de fondation d'un muret arasé, solin de paroi, chape, ou dallage ?).

La tombe quadrangulaire détectée par le géoradar à l'emplacement du sondage E (**Fig. 15, n°76**) ne correspond probablement pas aux sépultures que nous avons fouillées, mais à une nouvelle tombe (double ?) située plus au sud et qui reprend le même alignement (**Fig. 18**).

La géoradar a en outre repéré deux autres sépultures (**n°87 et 89**) dont le fond se situe toutefois plus haut que celui des 2 tombes que nous avons fouillées, si bien qu'elles pourraient appartenir à un niveau funéraire plus récent. La tombe repérée à l'aplomb de la Grand'Rue a une forme trapézoïdale et une orientation est-ouest. L'autre paraît plus massive et est orientée nord-sud (ou alors il s'agit d'une tombe double ?).

Comme cela était déjà prévisible sur la base de la documentation du chanoine Bourban, la Place du Parvis était occupée au haut Moyen Age par une vaste aire funéraire dont l'appartenance à « l'église du Parvis » (située à l'ouest), ou à « l'église Sous le bourg » (située à l'est, Fig. 12, *12) est encore à déterminer.

Les résultats du Parvis de l'église

La prospection par géoradar du Parvis de l'église a confirmé de manière spectaculaire l'existence d'une église funéraire sous la place.

L'épaisse maçonnerie orientée est-ouest (**n°47, 48**) constitue sans doute le mur sud du bâtiment : d'une part, elle rejoint l'angle sud-ouest de l'édifice (repéré à l'intérieur de l'église actuelle) et est parallèle au mur nord (repéré sous la maison Panisset), d'autre part ce mur semble délimiter un groupe de tombes disposées sur au moins quatre rangées qui prolongent les alignements de sépultures déjà observés lors des fouilles de la maison Panisset. Les signaux captés par le géoradar étaient tellement forts qu'il s'agit probablement, selon le spécialiste, de sarcophages ou de tombes maçonnées.

Deux tombes se situent au sud de cette façade (**n°47, 48**), à l'extérieur de l'édifice (peut-être dans un couloir délimité au sud par les maçonneries **n°51 et 52** ?).

L'abside de l'église n'a pas été repérée par le géoradar. Les vestiges sont peut-être détruits à cet endroit. Rappelons que le prieur Bourban avait découvert les restes d'un ancien sol à

une vingtaine de centimètres sous la place existant en 1911 (**Fig. 12, *5**) ! En revanche, il n'est pas exclu que les mesures sous la route soient perturbées par des canalisations et par les aménagements de la chaussée.

Les tombes situées à l'intérieur de l'église sont recouvertes par un épais sol en mortier (**n°44**), le fond des tombes se situant environ 1,70 m plus bas que la surface du sol. La chape dégagée sous la maison Panisset se poursuit donc non seulement à l'ouest, mais aussi au sud de la maison. Il n'est cependant pas clair si ces lambeaux de sol appartiennent tous à la même phase de construction. Nous constatons en effet des divergences par rapport à leur altitude : la chape dégagée lors des fouilles³ se situe à 414.75 m, avec un exhaussement de 30 cm à 415.05 m, celle repérée par géoradar à 415.26 m. Il pourrait s'agir d'une faute de réglage du géoradar ou alors, il faut admettre que, au centre de la nef, le sol était surélevé comme dans l'abside, où la chape a été dégagée à 415.40 m. L'hypothèse d'un sol plus haut dans la partie de l'église qui précède le chœur est tout à fait possible. Les murets repérés en fouille sous la façade sud de la maison Panisset pourraient avoir été rajoutés pour délimiter cette zone et constituer des chancels.

Plusieurs maçonneries orientées nord-sud traversent la nef de l'église. La maçonnerie située la plus à l'ouest (**n°40**) recouvre les tombes et émerge du sol en mortier. Si elle fait partie de l'église - ce que les niveaux d'insertion et le raccord sud sembleraient indiquer - cette subdivision a certainement été construite lors d'une phase de transformation de l'église (au nord elle pourrait avoir été détruite par les fondations de la maison Panisset). En revanche, les maçonneries repérées plus à l'est (**n°30 et 31**) pourraient faire partie d'un état plus ancien de l'église. Leur arase se situe en effet environ 70 cm plus bas que le sol.

Le troisième mur (**n°32 et 33**) est par contre sans doute plus récent que l'ancienne église. Il est aligné avec le mur identifié par Stöckli comme étant la clôture du Parvis du Moyen Age aménagé devant le clocher roman.

Une série de trois maçonneries étroites, profondément enfouies dans le terrain (**n°53, 38/37/39 et 34**) ont une orientation oblique par rapport à l'axe de l'église. Il pourrait s'agir de canalisations maçonnées.

IV. Bilan

Les interventions archéologiques de 2006-2007 sur la Place du Parvis ont permis non seulement la mise au jour de deux tombes médiévales datées des VI^e -VIII^e siècles, mais également la découverte d'un bâtiment d'époque romaine équipé d'un chauffage par le sol (hypocauste) qui jouxte une rue. Les recharges de la chaussée attestent un entretien régulier et une persistance du tracé de cet axe de l'ancienne ville d'*Acaunus*. C'est le premier tronçon de voirie antique attesté à Saint-Maurice. Son orientation générale est similaire à celle de la Grand'Rue. Etonnante stabilité du tracé de l'actuelle artère principale de la ville ! La continuité entre les axes de circulation antique et moderne paraît cependant interrompue par le cimetière du haut Moyen Age. Faut-il admettre que la voie traversait le cimetière, une situation que l'on connaît pour des églises médiévales ?

Les résultats obtenus par la fouille ont été confortés par la prospection au géoradar qui confirme l'extension de la salle chauffée par hypocauste sous la partie nord de la place et permet de définir les murs de façade ouest et sud de ce bâtiment romain. Les données du géoradar ont également confirmé l'existence de tombes sous la Place du Parvis et sous la

³ Werner Stöckli, Investigations archéologiques, sondages à l'est et à l'ouest de la maison Panisset (Rapport 1975, déposée à l'Archéologie cantonale). Werner Stöckli, Investigations archéologiques aux abords de la maison Panisset (1976, déposé à l'Archéologie cantonale).

Grand'Rue, ainsi que des anomalies de nature indéterminée (fossés ?, fosses). Les tombes appartiennent à un cimetière du haut Moyen Age étagé sur plusieurs niveaux et qui a peut-être perduré jusqu'au bas Moyen Age.

Sur la place du Parvis devant l'église, les résultats ont été peut-être encore plus spectaculaires. Ils ont en effet confirmé l'existence d'une ancienne église funéraire sous la place, en mettant en évidence sa façade sud, ainsi que plusieurs rangées de sarcophages ou de tombes maçonnées recouvertes par un épais sol en mortier conservé sur une grande surface.

Le bilan des investigations par géoradar est très positif. Il faut néanmoins insister sur le fait que cette méthode de prospection ne remplacera jamais une analyse fine du sous-sol qui reste à ce jour le seul moyen pour mettre en évidence les transformations d'un bâtiment, révéler des vestiges ténus ou préciser la chronologie entre différentes structures.

La disparité des vestiges conservés sous les moitiés sud et nord de la Place du Parvis montre en outre que la présence de canalisations modernes fausse probablement la vision et perturbe les mesures du géoradar. On en veut pour preuve, le témoignage du chanoine Bourban qui signale avoir mis au jour en 1911, 6 tombes, un sol et un mur sous cette partie méridionale de la place, devant l'Hôtel de Ville.

La répartition sur le plan cadastral des découvertes faites en 1911 par Bourban révèle une très large dispersion des vestiges archéologiques qui dépasse de beaucoup la seule zone du Parvis de l'église et de la Place du Parvis. Elle souligne la richesse du sous-sol agaunois et son fort potentiel archéologique, malgré la densité du tissu urbain. Il sera indispensable d'en tenir compte dans le cadre des futurs réaménagements urbanistiques, tant privés que publiques, car seule la multiplication des interventions archéologiques permettra de relier les découvertes et de mieux appréhender la richesse du sous-sol de la cité.

Annexes :

- **Extrait du rapport de l'analyse par géoradar (Jürg Leckebusch)**

- **Listing des structures repérées par géoradar avec les niveaux respectifs**

- **Figures**

(sauf mention contraire, les illustrations (photographies et dessin) sont du bureau TERA Sàrl, Sion)

St. Maurice: Basilique + Pl. du Parvis

<i>Gemeinde</i>	Saint-Maurice VS	<i>Auftrag</i>	3445.000	40224
<i>Ort</i>	St. Maurice			
<i>Flur</i>				
<i>Objekt</i>	Kirche und röm. Siedlung	<i>Auftraggeber</i>	Tera Sàrl	
			Rue Pré-Fleuri 12	
			1950 Sion	
<i>Methode</i>	Bodenradar			
	11.06.2007 - 12.06.2007			

Grundlagen

- 1 - digitaler Katasterplan von St. Maurice
 - 2 - Polygonpunkte und Grabungsplan der drei Sondierungen auf dem Place du Parvis
-

<i>Witterung</i>	schön	<i>Operator</i>	Ilona Capiti
<i>Bodenfeuchtigkeit</i>	gering	<i>Gehilfe</i>	Jürg Leckebusch

Bericht

an Tera Sàrl

geliefert am 27.06.2007

Interpretation *

Im Bereich des Place du Parvis und dem Vorplatz der Kirche wurden mit Georadar Aufnahmen gemacht, um die vorhandenen Informationen aus den Grabungen zu ergänzen.

Eine genaue Analyse der Daten des Vorplatzes der Kirche zeigt diverse Strukturen. In einer Tiefe von ca. 2 m treten regelmässig angeordnete Anomalien #1 - #19 auf. Sie sind, soweit erkennbar, ca. 2 m lang und weisen eine SW -NO Ausrichtung auf. Daher lässt sich schliessen, dass es sich hier um Gräber handeln dürfte. Das reflektierte Signal ist sehr stark, was vermuten lässt, dass hier entweder Steinkisten oder gemauerte Gräber vorhanden sind. Dieser Fund einer so grossen Anzahl von Gräbern mit Hilfe von Georadar ist sensationell. In ähnlicher Tiefe wie die Gräber, bei ca. 2.5 m, liegen die Mauern #34 im Norden der Messfläche und #53 im südlichen Teil, beide etwa parallel zueinander.

Weiter oben, in ca. 1.6 m Tiefe, befinden sich die Mauern #30, #31 und #37. Sie scheinen einer jüngeren Phase anzugehören. Interessanterweise lässt sich zwischen den Mauerstücken #30 und #31 eine Lücke erkennen, die auf einen Durchgang hinweist.

Parallel zu diesen Mauern, etwas weiter nach Osten versetzt und ebenfalls mit einem Durchgang, liegen die Mauern #32 und #33. Sie liegen nur noch in einer Tiefe von rund einem Meter und deuten eine dritte fassbare Phase an. Zu diesen Mauern dürfte auch der Boden #44 gehören, dessen Mitte sich gegenüber den Rändern etwas gesenkt hat. Vermutlich bilden die Mauern #47 und #48 in WO-Richtung und die Mauer #40 in NS-Richtung die Abgrenzung. Wie die weiter südlich gelegenen Mauern #50 und #51 dazu gehören, kann auf Grund der Georadar-Messungen alleine nicht gesagt werden.

Nahe der Oberfläche befinden sich die Leitungen #24 - #29, #42 - #43 und #46 und nicht genauer ansprechbare Anomalien #21 - #23, #35 - #36, #45, #49. Sie alle dürften modern sein.

Abschliessend lässt sich sagen, dass drei Abfolgen unterschieden werden können: Die ersten in ähnlicher Tiefe wie die Gräber (ab 2 m), die nächsten in ca. 1.6 m Tiefe und die letzten in ca. 1 m Tiefe.

Auf dem Place du Parvis zeigen sich ebenfalls diverse Strukturen. In geringen Tiefen treten viele moderne Leitungen auf. Im südlichen Teil des Platzes zeigen sich zwei Böschungen #91 und #93, etwa einem Meter unter der Oberfläche, mit der dazugehörenden Leitung #94 und #95 in einer Tiefe von ca. 1.2 m. Die Anomalie #97 scheint ebenfalls eine Leitung zu sein, die in die Leitung #92 mündet.

Östlich der Sondierung SdA zeigt sich in ca. 2.1 m Tiefe ein Boden, der vom Rand gegen die Mitte hin etwas tiefer wird. Darauf zeichnen sich Ansätze von Pfeilern ab. Dies lässt vermuten, dass sich der ausgegrabene Hypokaust weiterzieht. Weiter im Süden wurde ein Mauerrest #71 in 2.3 m Tiefe gefunden, der dieselbe Orientierung hat, wie die angegrabene Mauer und daher wohl dazugehören dürfte. Anschliessend daran folgen die Mauern #72 und #73, alle in derselben Tiefe. Die Signale der Mauern sind leider schwach, bedingt durch die grosse Tiefe und eventuell eine schlechte Erhaltung der Mauern. Die Konstruktion #74 schliesst an die Mauer #72 an.

Oberhalb dieser Mauern, in ca. 1.4 m Tiefe, verläuft eine Anomalie #75, die eine andere Richtung aufweist als die Mauern #71 - #73. Die wohl zusammengehörenden Mauerreste #81 und #83 verlaufen beide in ca. 0.6 m Tiefe Nord-Süd und scheinen die Richtung des Strassentrasses aufzunehmen, das nördlich davon in der Sondierung SdC gefasst wurde. Vermutlich handelt es sich hier um eine Strassenbegrenzung gegen Westen. Dazwischen und rund 10 cm tiefer liegt die Anomalie #82. Dies lässt vermuten, dass es sich hier um einen Durchgang handelt. Parallel zur Mauer #83 verlaufen die länglichen Anomalien #85 und #86, in einer Tiefe von ca. 0.7 m, die aber nicht genauer angesprochen werden können. Unterhalb dieses Mauerzuges, in ca. 2.2 m Tiefe, verläuft interessanterweise eine halbrunde Konstruktion. Die beiden Gräber der östlichen Sondierung SdC zeigen sich auch in den Georadar-Daten, bestehend aus #76 und #77, und in einer Tiefe von 1 m. Allerdings lassen sich, aus unbekanntem Gründen, keine Signale vom südlichsten Rand der Gräber erkennen. Wurde dieser Bereich zerstört? Die Anomalien #87 und #89 lassen weitere Gräber vermuten. Während ersteres in etwa NS verläuft, scheint das zweite ebenfalls WO orientiert zu sein. Man scheint richtiggehend die Wände eines Steinsarkophages oder eines gemauerten Grabes zu

St. Maurice: Basilique + Pl. du Parvis

3445.000 - Seite 3 von 11

erkennen. Nahe der Oberfläche, ca. 0.3 m tief, liegen verschiedene Anomalien #78, #90, #101 und #102, die wohl modernen Ursprungs sind. Die in den Grabungen erfasste römische Strasse konnte mit dem Georadar nicht erfasst werden. Vermutlich sind die physikalischen Unterschiede der Dielektrizitätskonstanten zu klein, als dass eine genügend starke Reflexion entstehen könnte.

Für die Umrechnung der Zeiten in Tiefen wurde mit Hilfe von constant velocity migration tests (kurz CVMT) für beide Flächen getrennte, vertikale Geschwindigkeitsprofile erstellt. Die Geschwindigkeiten reichen dabei von 0.11m/ns an der Oberfläche bis zu 0.068m/ns in der Tiefe. Dies entspricht einer mittleren elektrischen Dielektrizitätskonstante von 14. Zusätzlich muss ein elektronischer Delay von 3 ns berücksichtigt werden.

Eine genaue Analyse der Daten zeigt, dass die Eindringtiefe bei rund 3 m liegt. Tiefer liegende Strukturen lassen sich daher nicht einwandfrei detektieren.

* Die Nummern im Text, versehen mit einem #, beziehen sich auf die Nummerierung der Strukturen auf den Beilagen "Interpretation" und "Interpretation - Tabelle".

Besonderheiten

Die Messfläche überschneidet sich mit den Gebäuden im Katsterplan. Da die verwendeten Polygonpunkte auf Grund der Berechnung der freien Stationen zueinander korrekt liegen, muss vermutet werden, dass die Lage der Gebäude nicht die gleiche Genauigkeit wie die Punkte aufweist.



Fig. 01
Vue de la Place du Parvis depuis l'ouest, en direction de la Grand'Rue. La position des trois sondages archéologiques réalisés en septembre 2006 est indiquée par des lettres (W: sondage ouest; M: sondage médian; E: sondage est).

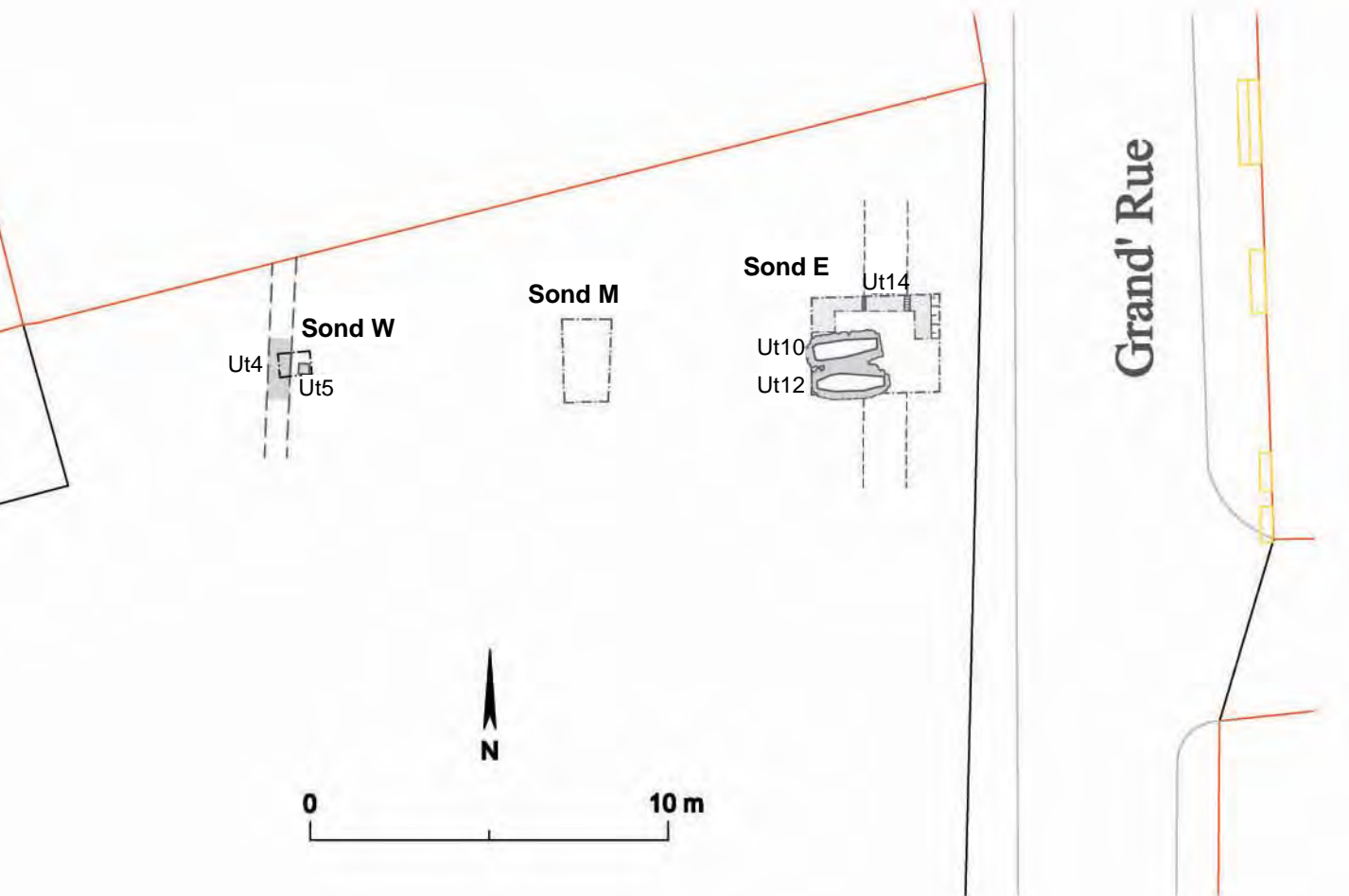


Fig. 02
Plan des vestiges archéologiques mis au jour dans les trois sondages W, M et E. UT4 : mur romain bordant l'hypocauste du côté ouest; UT8: pilettes et fond d'un hypocauste romain; U10 et UT12: tombes maçonnées du haut Moyen Age; UT14: ornières de la voie antique.



Fig. 03
Sondage occidental (W). Vue des profils sud et ouest, avec le mur romain (UT4) délimitant l'hypocauste.

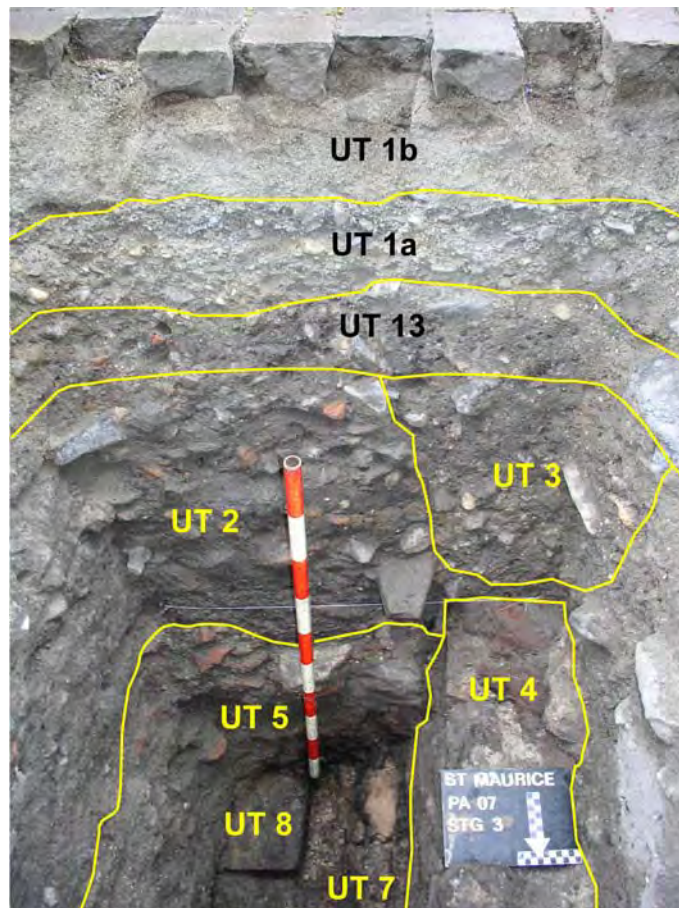


Fig. 04
Sondage occidental (W). Détail de la séquence du profil sud, avec le mur romain (UT4), le fond de l'hypocauste (UT7) et l'une des pilettes de soutènement du sol supérieur (UT8).



Fig. 05
Sondage est (E), vu de l'est. A gauche, les 2 tombes médiévales (UT10 et UT12). A droite, au fond de la tranchée, la chaussée inférieure de la voie antique (cailloutis UT14).



Fig. 06
Sondage est (E), vu de l'est. Le cailloutis inférieur (UT14) de la voie antique, après nettoyage. Au premier plan, l'amorce du fossé bordant le tracé de la chaussée du côté est.

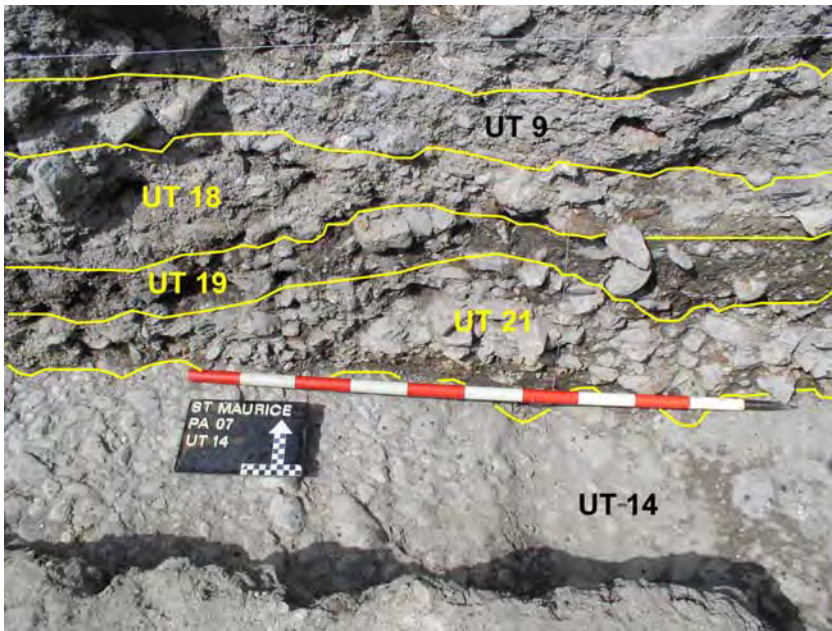


Fig. 07

Sondage est (E), vu vers le nord. En plan, détail des ornières du cailloutis inférieur de la chaussée antique (UT14). En coupe, les différentes recharges successives de la voie (UT18, 19, 21), avec le dernier tracé empierré de la chaussée (UT9).

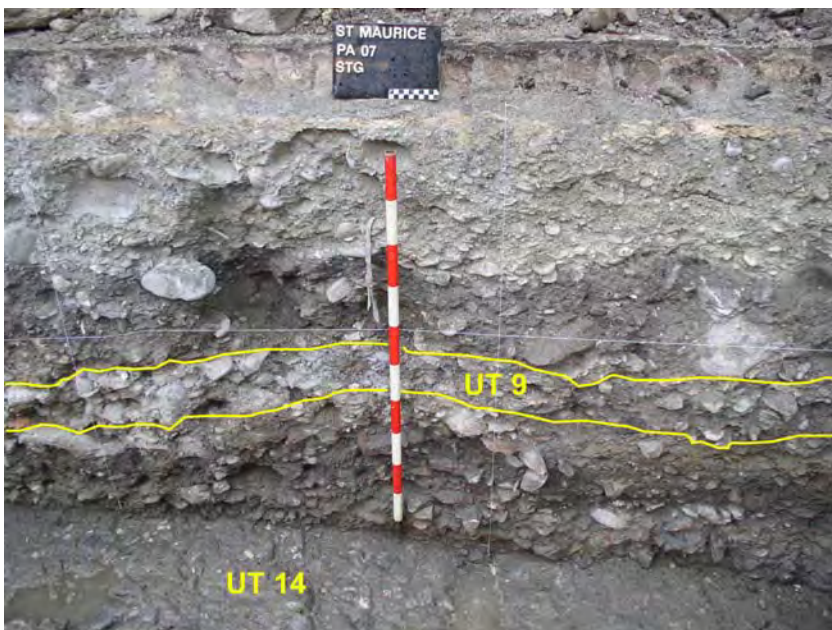


Fig. 08

Profil nord du sondage est (E). Les différentes recharges du tracé de la voie antique, avec le cailloutis marquant le dernier état conservé de la chaussée (UT9).



Fig. 09

Sondage est (E), vue vers le sud. Détail des dalles de couverture des deux tombes du haut Moyen Age (UT10 et UT12).



Fig. 10a
Sondage est (E), vu de l'est. Détail des deux coffres maçonnés du VIe - VIIIe siècles (UT 10 et 12), après dégagement des squelettes. On distingue nettement la forme convexe de la tombe de gauche et la présence de «cousins céphaliques» à la tête des deux tombes.

Fig. 10b
Sondage est (E). Relevé pierre à pierre des coffres et des squelettes des tombes UT10 et UT12.

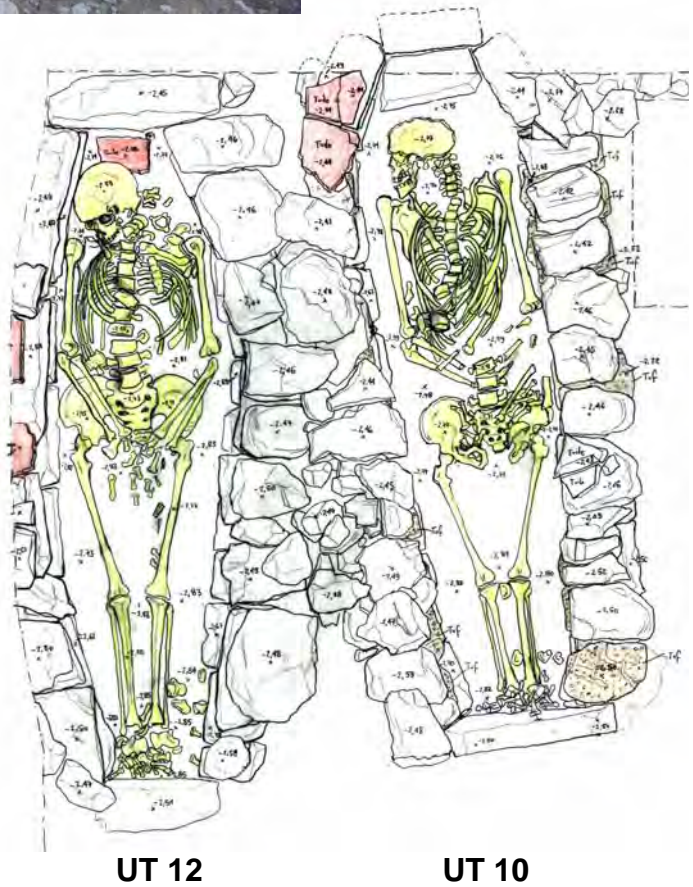


Fig. 11
Sondage est (E). Détail de l'extrémité ouest de la tombe UT12. On distingue nettement la forme anthropomorphe du coffre et le «cousin céphalique» qui supportait le crâne (fragment de tuile).



Fig. 12

Situation des vestiges anciens repérés par le prieur Bourban dans la vieille ville (1911). Les étoiles indiquent la position approximative des découvertes et les numéros renvoient à la liste énumérée dans le texte (voir chapitre II).



Fig. 13

Place du Parvis. Investigations du sous-sol par géoradar au pied de l'Hôtel de Ville.



Fig. 14
Exemple de mesures géoradar effectuées à 0,8 m sous la surface du sol actuel (TERRA Vermessungen, Zürich).



Fig. 15

Interprétation 2D des données géoradar (TERRA Vermessungen, Zürich). Les superpositions des structures indiquées ne correspondent pas forcément à la réalité. Pour des raisons de lisibilité du plan, les tombes (violet) sont représentées sur le sol (jaune) et les murs (rouge), alors qu'en réalité elles se situent sous ces structures.

St. Maurice (VS)
Basilique et Place du Parvis
Georadar 3445.000

Dreidimensionale Ansichten, zweifach überhöht

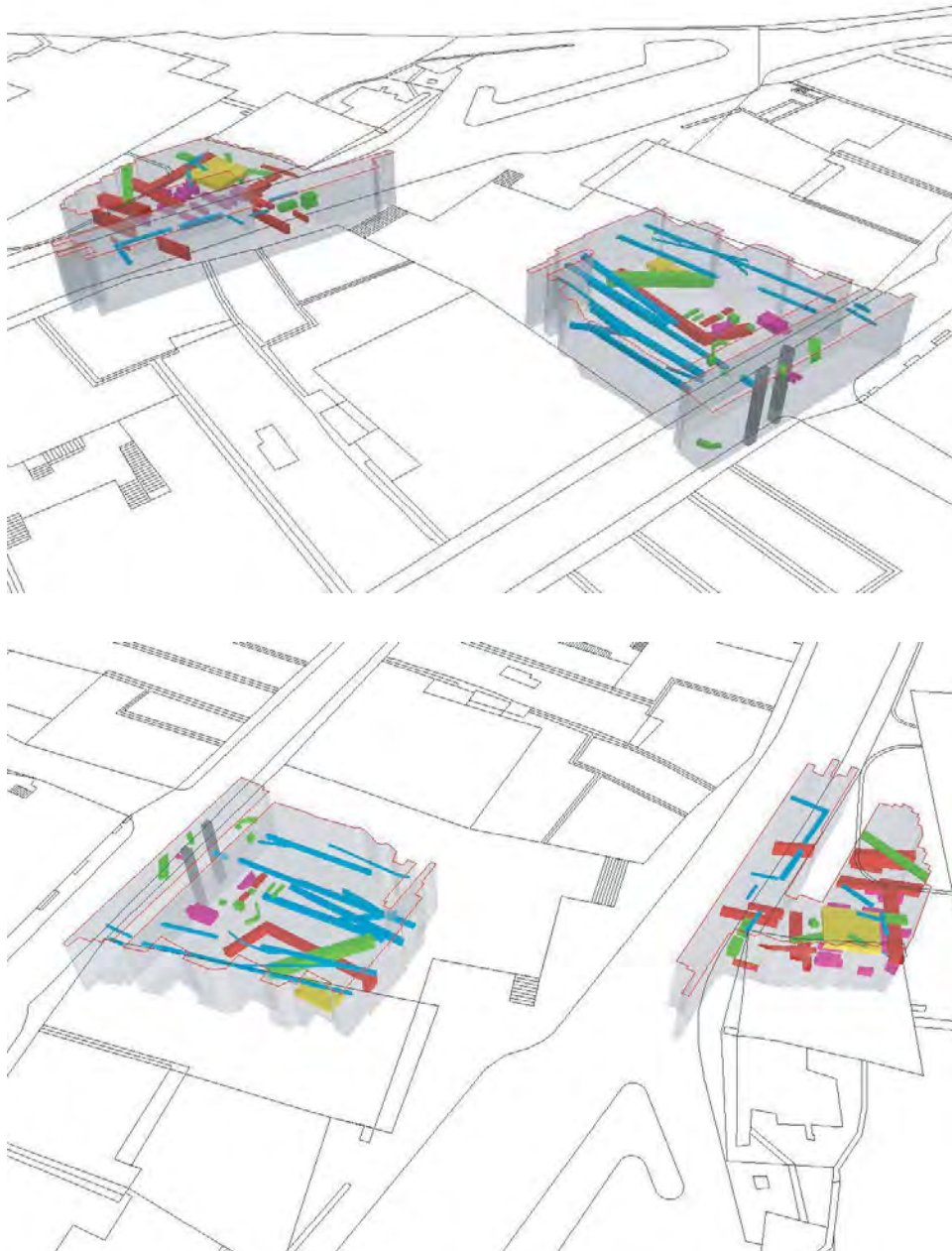


Fig. 16

Interprétation 3D des données géoradar (TERRA Vermessungen, Zürich). Les superpositions des structures indiquées sur ce plan reflètent la réalité du terrain.



Fig. 17
 Profondeur d'enfouissement des structures d'après les données du géoradar (TERRA Vermessungen, Zürich).



Fig. 18
Plan interprété de l'église du Parvis, sur la base de la superposition des données archéologiques (TERA, Sion) et du géoradar (TERRA Vermessungen, Zürich). Les numéros des découvertes anciennes (étoiles) renvoient à la liste présentée au chapitre II.